



FORMATION COMMERCIALISATION POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES

SERVICES
COOP
DE FRANCE
AUDIT CONSEIL FORMATION

✗ Votre performance est notre métier

COMMERCE DES GRAINS ET PRATIQUE DES CONTRATS INCOGRAIN (ÉDITION JUILLET 2020)

Objectifs

- > Connaître les particularités des contrats types habituellement utilisés
- > Savoir gérer l'exécution d'un contrat selon la formule INCOGRAIN choisie
- > Prévenir les litiges

Programme ¹

1. BIEN MAITRISER LES CONTRATS TYPES

- > Rôle et fonctionnement
- > Rappel des principaux contrats : INCOGRAIN, GAFTA, FOSFA, DNV
- > Les clauses générales pré imprimées et les clauses dérogatoires
- > Les clauses particulières relatives à la qualité, les addenda, la confirmation de vente
- > Bien choisir sa formule INCOGRAIN
- > Classification selon les Incoterms (achat Départ ou Délivré)
- > Les nouveaux Incoterms 2020
- > Mode de transport : routier, voie ferrée, fluvial, maritime...
- > Répartition des risques et des frais entre vendeur et acheteur
- > Les Formules INCOGRAIN : fluvial, routier et voie ferrée

2. GÉRER AU MIEUX L'EXÉCUTION DU CONTRAT INCOGRAIN

- > Désignation lieu de chargement/déchargement
- > Délais de préavis et instruction d'expédition
- > Délais de livraison, extension
- > Agréage poids/qualité (analyse/contre analyse)
- > Transfert des risques et assurance de la marchandise
- > Livraison, force majeure, droit de refus
- > Modalités de paiement, pénalités

3. PRÉVENIR ET TRAITER LES LITIGES

- > Les litiges qualité : Agréage poids/qualité au chargement ou déchargement, Achats avec min/max et réfections/bonifications, Achats sur échantillons, Analyses et expertises
- > Les litiges défaut : Le défaut ACHETEUR (respect des préavis, notifications, délais...), Le défaut VENDEUR (refus d'exécution, retard, vice caché, date du défaut...)
- > La gestion du litige : Les solutions amiables, L'Arbitrage de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris

PUBLIC

Service exécution
Services commerciaux des coopératives agricoles

LIEU

Formation à distance

DUREE ET DATES

2 jours - 14 heures
08 & 09 octobre 2020 à Paris en présentiel
22 & 23 octobre 2020 à distance en visio

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique
Etude des contrats et cas pratiques
Discussion en groupe

MOYENS TECHNIQUES

Formation à distance (PC, micro, caméra et accès à internet)
Support détaillé envoyé aux participants

COÛT PÉDAGOGIQUE

1 140 € HT par personne
+ forfait déjeuner 25 € HT par personne et par jour
(en présentiel)

INTERVENANT

Maryse CASSAN

Avocate partenaire de LCA Solutions +

CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOCCQ

Tél : 01 44 17 58 47

jleocccq@solutionsplus.coop

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail